

Quelques mots sur la société "l'Helvétia" : ses origines. - Son histoire

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **36 (1898)**

Heft 25

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VÖGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE.
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Quelques mots sur la société « l'Helvétia ».

Ses origines. — Son histoire.

La section de Lausanne de la société d'étudiants l'Helvétia a célébré, samedi et dimanche derniers, par une fête charmante, le cinquantième de sa fondation.

A ce propos, nous pensons que quelques détails sur la fondation de l'Helvétia intéresseront nos lecteurs. Nous les empruntons à un article de M. le pasteur H. Thélin, publié, en 1882, dans le journal de cette société.

La société de Zofingue, fondée en 1819, par suite du rapprochement de quelques étudiants de Berne et de Zurich, avait rallié un très grand nombre d'étudiants appartenant à toutes les opinions. Les tendances conservatrices, cependant, y avaient le pas sur les autres.

Dès 1830, alors que la réalisation des principes proclamés en 1789 provoquait un peu partout, en Europe, des révolutions, des dissentiments éclatèrent dans la société, entre les conservateurs et les partisans des idées démocratiques. Plusieurs de ces derniers donnèrent leur démission.

Les relations entre les étudiants des diverses villes suisses n'existant pas encore d'une façon régulière, il s'écoula un certain nombre d'années avant qu'une société réunît les adeptes des idées nouvelles. C'est en 1847 seulement, lors de la fête centrale, qu'un grand nombre de Zofingiens bernois se séparèrent de leurs collègues conservateurs, et proclamèrent la *régénération de la société de Zofingue*. Les sections de Soleure et d'Aarau se joignirent aux démissionnaires bernois pour fonder la *Nouvelle Zofingue*. Puis, successivement, les sections de Zurich, de St-Gall, la *Rauracia*, de Bâle et d'Argovie, demandèrent leur admission.

Vers la fin de 1848, une section se fonda à Lausanne, une autre à Genève et à Fribourg.

En 1849, la Nouvelle Zofingue, voulant rompre les liens qui l'unissaient encore à l'ancienne, prit son nom actuel d'*Helvétia*.

En 1859, l'*Helvétia* comptait des sections à Berne, Soleure, Zurich, Bâle, Aarau, St-Gall, Coire, Fribourg, Lausanne et Genève.

Zofingue a sa fête centrale annuelle à *Zofingue*. L'*Helvétia* célèbre la sienne à *Langenthal*. Voici quelques renseignements intéressant spécialement la section vaudoise.

Le 6 juin 1848, sept étudiants de l'Académie de Lausanne constituèrent par l'acte suivant une section de la Nouvelle Zofingue :

Les soussignés, voulant jouir du droit qu'a tout étudiant d'exprimer par ses paroles et ses actions ses sympathies démocratiques;

désirant de plus sortir de l'état fâcheux d'isolement dans lequel ils se trouvent vis-à-vis des autres étudiants de l'Académie de Lausanne, isolement causé par haine politique;

voulant appuyer de leur concours la grande œuvre de régénération morale et politique qui s'effectue dans toute l'Europe et à laquelle les différents corps d'étudiants prêtent l'assistance la plus énergique;

déclarent se former en section vaudoise candi-

date de la nouvelle section de Zofingue et demandent à être reconnus comme section ordinaire.

Ainsi fait à Lausanne, le 6 juin 1848. (Signé) :
 H. Thélin, stud. litt., G. Décombaz, G. Würsten,
 A. Turet, L. Deytard, Rod. Kocher, de Berne,
 Théod. Rem, de Laufen.

Le 16 juin, le Comité central, siégeant à Zurich, annonce aux étudiants lausannois leur admission dans la société.

M. Thélin, père du pasteur actuel, fut le premier président de la section vaudoise.

Un des fondateurs de l'Helvétia de Lausanne, M. Turet, s'étant rendu à Genève, réussit à convaincre les étudiants radicaux de cette dernière ville. Une section y fut constituée.

Parmi les candidats reçus en 1850 et 1851, on remarque : Louis Ruchonnet, Charles Wulliémoz, Sylvius Chavannes, etc. MM. Henri Druey, Eytel, Jean-Abbr. Meystre, préfet de Lausanne, furent nommés membres honoraires.

Les trois sections romandes, Lausanne, Genève et Fribourg se rapprochèrent étroitement. Un comité dirigeant ces trois sections fut institué et établi à Lausanne; M. Würsten en était le président.

Les huit premières années de l'existence de l'Helvétia, de 1847 à 1855, furent très prospères. La société de Zofingue n'avait pu prendre son parti de la scission qui s'était produite dans son sein et de laquelle était née l'Helvétia. Voyant qu'il ne fallait pas songer à démolir sa rivale, devenue trop solide, Zofingue tenta une fusion. Cette fusion eut lieu en 1855, en dépit d'une forte opposition. Par 10 voix contre 2, la section vaudoise s'était prononcée négativement.

La société résultant de la fusion prit le nom de *Nouvelle Zofingue*. Les archives de l'Helvétia passeront à la nouvelle société; seuls, les Lausannois refusèrent de livrer les leurs. Soigneusement recueillies et conservées par Louis Ruchonnet, elles furent remises plus tard aux étudiants qui refondèrent l'Helvétia vaudoise.

Les tendances conservatrices de la société de Zofingue, qui avaient un moment fléchi, lors de la fusion, reprirent bientôt le dessus dans la nouvelle Zofingue; la casquette blanche, quelque temps abandonnée, fut rétablie et les anciens membres de l'Helvétia ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils avaient été dupés.

L'idée de la reconstitution de l'Helvétia était dans l'air. La section vaudoise donna le branle. Cinq étudiants de notre Académie, MM. *Dela-pierre, Roulet, de Weiss, Paccaud et Panchaud* la fondèrent de nouveau le 10 décembre 1856, dans une réunion tenue à la pinte Marguerat, rue d'Etraz. La reconstitution de l'Helvétia suisse n'eut lieu qu'en 1858, époque où les sections de Berne et d'Aarau se joignirent à celle de Lausanne. La nouvelle devise de la société — devise actuelle — fut : *Patrie, Amitié, Progrès!*

L'Helvétia de Lausanne n'était cependant pas au bout de ses vicissitudes. De 1866 à 1868, cette section n'eut même un moment qu'un seul membre actif, M. Emile Meystre, étudiant en théologie. Il tint bon.

En automne 1868, au retour d'une réunion d'honoraires, tenue à Langenthal, un effort fut tenté pour le relèvement de la société. Le 12 novembre, la section était reformée; elle se composait de MM. *E. Meystre, Lenoir, Paul Bertholet, Alex. Bertholet, Betlex et Lehner*. Un drapeau, don des membres honoraires, lui fut présenté, par Louis Ruchonnet, le 28 janvier 1869.

Dès lors, l'Helvétia, fidèle à ses principes, a constamment prospéré, et c'est pleine de vigueur et de promesses que la section vaudoise est entrée dans sa cinquantième année.

Le temps et les progrès incontestés des idées démocratiques ont beaucoup adouci l'acuité des dissentiments qui séparaient l'Helvétia et Zofingue. Aujourd'hui, ces deux sociétés entretiennent des rapports aussi cordiaux qu'on le peut souhaiter, étant donné la divergence des opinions politiques.

Fleurs et gares.

Un lecteur du *XIX^e Siècle*, qui, dit ce journal, a souvent d'heureuses idées, lui adresse les lignes suivantes :

Depuis plusieurs années déjà, les voyageurs de nos compagnies de chemins de fer peuvent admirer aux abords des petites gares, notamment dans la banlieue parisienne, de ravissants jardins : fleurs et légumes y sont cultivés avec goût et intelligence par les chefs de gares des dites stations.

Il y a certainement là une innovation à encourager, car, en même temps qu'elle rompt la monotonie des gares de chemins de fer, elle offre à ces modestes employés une distraction à la fois saine, intelligente et utile.

Ne serait-il donc pas possible à nos grandes Compagnies d'instituer des sortes de concours d'horticulture entre ces chefs de gares, concours qui reviendraient périodiquement et où l'on primerait ceux des concurrents qui auraient les plus beaux jardins.

Pour singulière qu'elle paraisse, à première vue, cette idée ne l'est point tant que cela.

Quoi! encore un concours! allez-vous dire.

Hélas, oui, encore un concours! Que voulez-vous, c'est une toquade de notre époque. Un de plus ou un de moins, ce n'est pas un affaire. D'ailleurs, celui qui nous est proposé ne serait pas le plus ridicule, au contraire.

Les chefs de gare de la banlieue parisienne ne sont pas les seuls qui aient le goût des fleurs et qui transforment en gracieux parterres les abords, souvent arides, de leurs stations. Chez nous aussi, et depuis longtemps déjà, nombreuses sont les gares fleuries où les grappes bleues de la glycine, le rouge chèvrefeuille, la vigne du Canada grimpent aux colonnettes, courent sur les corniches, tombent en festons de l'avant-toit, s'accrochent aux fils des télégraphes; où les géraniums, les fuchsias, les ceillels, s'étagent en pyramides multicolores; où les locomotives frôlent de leurs roues énormes les iris disposés en bordure le long des quais.

Certaines gares de la ligne de St-Maurice, par exemple, sont de véritables expositions d'horticulture en miniature, où le bon goût de